

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Octobre 2019

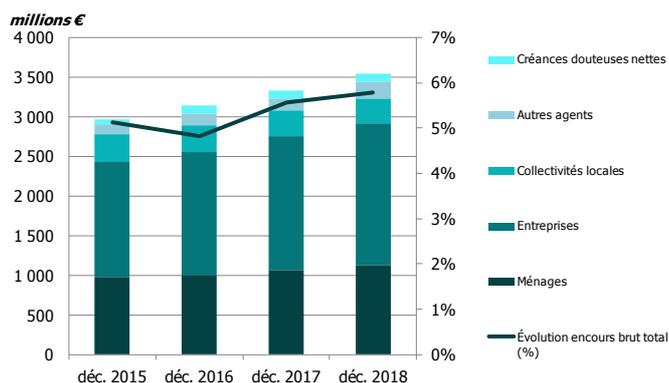
LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE EN 2018

Une croissance de l'encours portée par les crédits d'investissements

Synthèse

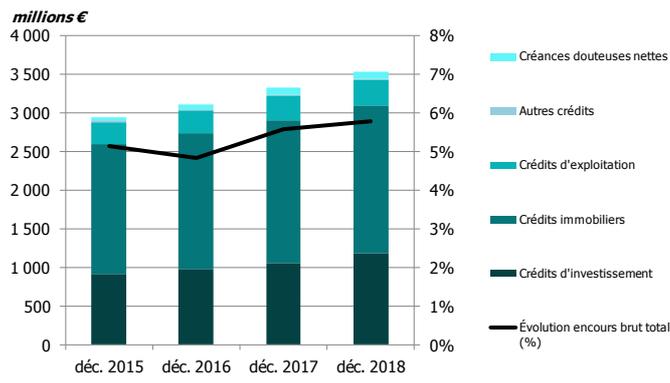
Mobilisant 3,4 Mds d'euros de concours bancaires à fin 2018, le secteur bancaire occupe un rôle central dans l'économie guyanaise en accompagnant le développement des agents économiques (entreprises, ménages et collectivités locales).

Encours des crédits par agent



Source : SURFI

Encours des crédits par nature



Source : SURFI

L'activité de crédit est majoritairement orientée vers le financement des entreprises. En effet, celles-ci concentrent 52 % de l'encours sain, contre 33 % pour les ménages, 9 % pour les collectivités locales et 6 % pour les autres agents.

En 2018, l'encours sain total progresse de 2,1 % (+211,7 M€). Les encours de crédits octroyés aux entreprises et aux ménages progressent respectivement de 1,9 % (+99,4 M€) et de 2,0 % (+66,3 M€). Les encours octroyés aux collectivités locales sont en retrait (-1,3 %).

La hausse des crédits aux entreprises est principalement portée par les crédits d'investissement (+ 13,2 %), alors que les crédits d'exploitations diminuent (-12,3 % en glissement annuel). Les crédits accordés aux ménages sont principalement portés par la hausse des crédits à l'habitat (+ 3 %, à 897,9 M€).

Les dépôts ont progressé de 5,4 % et s'élèvent à 2,1 Mds à fin 2018. Ils sont détenus à 60,1 % par les ménages, à 31,6 % par les sociétés et à 8,3 % par les autres agents et sont majoritairement constitués de dépôt à vue (55,8 %).

Conjoncture économique	Guyane (1)	France entière (1)	Guyane (2)	France entière (3)
PIB (milliards euros courants)	4,2	2 291,7	Établissements bancaires (EB) installés localement (4)	16
PIB / ha (€)	15 339	34 292	Nombre de comptes de dépôts à vue	0,5
Taux de croissance du PIB (en volume)	-1,9 %	2,2 %	Nombre de cartes bancaires par habitant	1,09
Taux de chômage	19,0%	8,8%	Nombre d'habitants par guichet bancaire	6 389
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	1,4 %	1,9%	Encours de crédits (millions d'euros) (5)	3 391
Indicateur du climat des affaires (moyenne 2018, IEDOM)	99,5		Encours de dépôts (millions d'euros) (5)	2 057

(1) Source : Insee

(2) Source : IEDOM, données SURFI

(3) Banque de France, BCE, ACPR, certains indicateurs ont été recalculés par l'IEDOM.

(4) Nombre d'établissements "France entière" : total des établissements bancaires agréés par l'ACPR en 2018 - Source des données : rapport d'activité 2018 de l'ACPR.

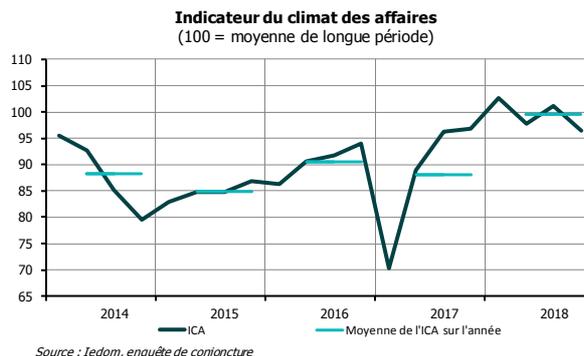
(5) France entière données 2017 : EC, ECS et SF uniquement

Un paysage bancaire en mutation dans une conjoncture plus favorable

Un climat des affaires en cours de redressement

Marquée par le début de mise en œuvre du Plan d'Urgence, la conjoncture économique est plus porteuse. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires se raffermi même s'il marque quelques signes d'attente au dernier trimestre 2018.

La consommation, principal moteur de la croissance en Guyane, continue de progresser en 2018. Les importations de biens de consommation durables et non durables atteignent 463 millions d'euros (+4,7 % par rapport à 2017). L'inflation reste contenue (+0,7 % en glissement annuel).



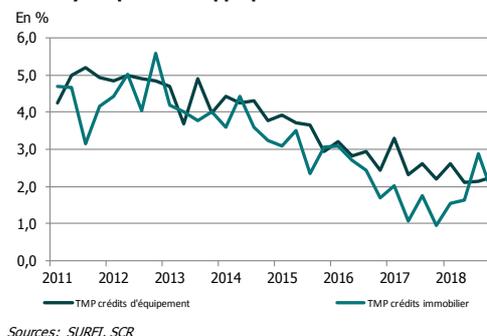
Des taux devenus structurellement bas

Afin de soutenir la croissance, notamment affectée par la crise économique survenue en 2008, la Banque centrale européenne (BCE) a diminué substantiellement son taux directeur¹. Suite au ralentissement de la croissance dans la zone euro, le 12 septembre 2018, la BCE a annoncé une nouvelle baisse de son taux d'intérêt de dépôt de -0,4 % à -0,5 %, ainsi que la reprise du programme de Quantitative Easing².

La baisse des taux, également observable en Guyane, permet de diminuer le coût du crédit, facilitant ainsi les investissements. Parallèlement, la rémunération des actifs a diminué, incitant les agents économiques à consommer plutôt qu'à épargner.

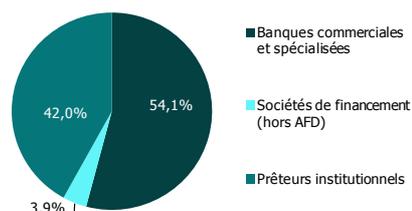
Pour les banques, la baisse des taux influence directement leurs revenus. La Banque de France relève que les taux d'intérêt durablement bas et un recours accru à l'effet de levier ont augmenté sensiblement les prix des actifs financiers et non financiers (actions, obligations, immobilier, etc.). Dans un contexte de concurrence internationale accrue, si les taux d'intérêt bas soutiennent l'économie, ils fragilisent les modèles d'activité classiques des banques³.

Taux moyens pondérés appliqués aux sociétés non financières



Une organisation en mutation et une présence inégalement répartie sur le territoire

Parts de marché des entités bancaires



Le système bancaire guyanais conserve des caractéristiques propres aux économies ultramarines (taille réduite du marché, poids des coûts de structure et niveau de risque élevé), même s'il converge progressivement vers le système bancaire métropolitain. Les changements structurels opérés par les établissements de crédit locaux se poursuivent, avec l'objectif d'atteindre une meilleure efficacité et une amélioration de leur rentabilité.

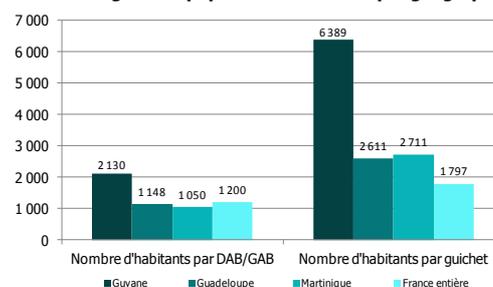
En 2018, les banques commerciales et spécialisées représentent 54,1 % des parts du marché, et financent tous types d'acteurs (publics et privés).

Principalement concentrés sur le financement du logement social et l'investissement des collectivités locales, les prêteurs institutionnels concentrent 42 % des encours sains, soutenant ainsi le développement économique du territoire.

La Guyane dispose de moins d'équipements bancaires que la métropole et que les autres territoires d'outre-mer. 0,5 compte de dépôts à vue par habitant est recensé en Guyane, contre 1,1 en Guadeloupe, 1,2 en Martinique, et 1,3 en métropole.

Ces données sur la bancarisation de la Guyane sont à mettre en relation avec la structure démographique du territoire. En effet, avec 42 % de la population ayant moins de 25 ans, ce taux de bancarisation est mécaniquement plus faible que celui des autres départements dont la population est plus âgée. D'autre part, si la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais concentre 35 % de la population, elle ne regroupe que 20 % des guichets du territoire.

Maillage des équipements bancaires par géographie



¹ Une analyse de la politique monétaire est disponible dans le Rapport annuel 2018 de l'IEDOM — p 143.

² Une définition du Quantitative Easing est disponible sous ce lien : <https://abc-economie.banque-france.fr/quantitative-easing>

³ Évaluation des risques du système financier — juin 2019, Banque de France.

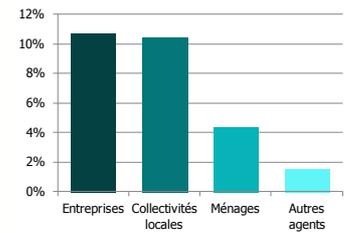
Place prépondérante des banques implantées localement

Depuis 2015, la part des encours sains financés par des établissements de crédit non installés localement (ECNIL) est relativement faible et stable.

En 2018, les crédits à la consommation et à l'habitat des ménages sont respectivement financés à hauteur de 6,5 % et de 3,8 % hors de la région.

Près de 20 % des crédits d'exploitation et des investissements ont été financés par des ECNIL, et 4,3 % des crédits immobiliers des entreprises.

Part des encours sains détenue par les ECNIL au 31 décembre 2018



Source: SURFI

Le financement du logement : un enjeu majeur

Un besoin de logements, notamment sociaux, important...

Le manque de logements (42 % de logements spontanés, dont 24 % en secteur potentiellement insalubres selon le rapport de l'AUDEG⁴) et la forte croissance démographique (la population double tous les 20 ans) génèrent un besoin continu et croissant en logements privés et sociaux.

Face à ce défi démographique, l'Insee et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de la Guyane estiment qu'entre 4 400 et 5 200 logements par an devront être construits d'ici à 2040, dont la moitié en logements sociaux, soit un total de 100 000 à 120 000 logements. Actuellement, le volume de logements sociaux construits est d'environ 1 200 par an.

La construction de ces logements a des effets directs (demande en matières premières, en machines et équipements), et indirects (investissements liés à l'amélioration, l'entretien et le développement du parc de logements) sur l'économie. Construire des logements sociaux permet également de développer l'économie résidentielle, et d'améliorer les conditions d'habitat des personnes aux ressources financières modestes ou défavorisées.

LE FONCIER

Afin de mener à bien ces projets immobiliers, la disponibilité du foncier est un élément décisif. À ce titre, l'EPFAG⁵ s'est doté en 2017 du premier dispositif OIN (opération d'intérêt national). Ce dernier devrait permettre d'accélérer les projets d'aménagement en mobilisant le foncier de l'État. Par ce dispositif, la construction de 21 000 logements est prévue sur 20 ans.

... qui explique la part prépondérante des bailleurs sociaux dans les crédits

À fin décembre 2018, l'encours global de crédits aux entreprises guyanaises déclaré par les établissements bancaires au service central des Risques (SCR)⁶ s'établit à 2 469,1 M€, en hausse de 3,9 % sur un an.

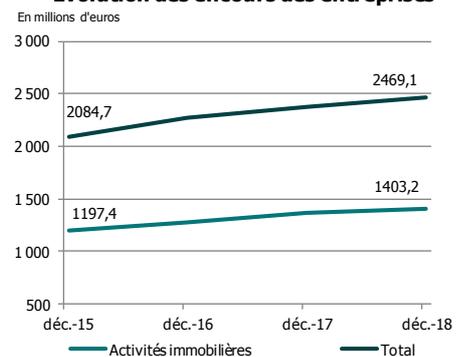
Le financement bancaire des entreprises est caractérisé par une forte concentration des encours sur le secteur de l'immobilier. Il constitue près de 57 % des encours mobilisés à fin 2018 (+2,6 % en glissement annuel, soit +35,9 M€).

Les crédits immobiliers atteignent 1 403,2 M€, et sont portés par les bailleurs sociaux dans un contexte de croissance démographique soutenue (2,6 % en moyenne depuis 2007), ainsi que par les grands projets d'infrastructure.

L'activité des bailleurs sociaux concentre environ 78 % des encours liés à l'immobilier, pour un encours de 1 091,3 M€.

Le dynamisme d'autres secteurs participe également à la hausse des crédits mobilisés en 2018 : l'industrie (+34,5 % portant l'encours à 104,3 M€), les activités de soutien aux entreprises (+31,1 % pour un encours de 75,6 M€) et le transport (+ 11,8 % avec un encours de 79,3 M€).

Évolution des encours des entreprises



Source : SCR

⁴ AUDEG - Rapport d'étude Urbanisation spontanée - novembre 2018.

⁵ EPFAG - Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane.

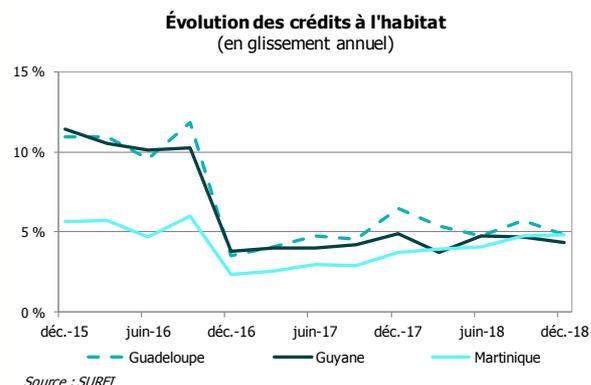
⁶ Une définition du périmètre SCR est disponible en fin de note.

Un dynamisme des crédits immobiliers

Le financement de l'habitat des ménages maintient un rythme élevé avec un encours en hausse de 4,4 % (+37,5 M€) en 2018 (contre +4,9 % en 2017) pour atteindre 897,9 M€ (données SURFI).

Portée par les taux bas, le dynamisme des crédits à l'habitat se retrouve en Martinique et en Guadeloupe.

L'achat immobilier reste le premier poste d'endettement des ménages guyanais et représente 79,4 % du total des encours de crédits aux ménages (-1 point par rapport à 2017).



Des taux de créances douteuses en progression

La Guyane demeure la région d'outre-mer avec le taux de créances douteuses⁷ brutes des ECIL (établissement de crédit implanté localement) le plus faible (3 % contre 6 % en Martinique et 5,1 % en Guadeloupe).

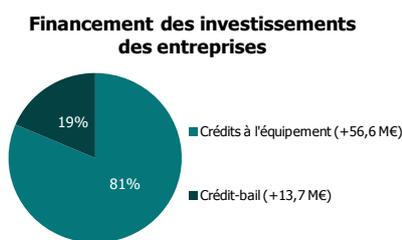
Cette situation est due en partie au poids des bailleurs sociaux qui concentrent une part importante des encours sains. En retraçant l'encours des bailleurs sociaux, le taux de créance douteuse s'établirait à environ 4,5 % de l'encours. En revanche, le risque net des banques progresse en 2018, en raison d'une augmentation de 4,2 % des encours douteux bruts et de la légère diminution du taux de provisionnement. À fin décembre, l'encours net de créances douteuses s'établit à 98,7 M€ (+4,8 % par rapport à 2017).

La progression de la sinistralité est principalement portée par les ECIL. Les douteux nets des collectivités locales continuent de représenter près de 44 % du stock alors même que leur encours de crédit diminue. Après une baisse marquée en 2016 (-49,7 %), et une stabilisation en 2017 (+3,0 %), les créances douteuses nettes des entreprises augmentent significativement en 2018 (+20,3 %, à 29,7 M€). S'agissant des ménages, les créances douteuses nettes ont augmenté de 24,5 % en 2018 à 25,2 M€.

Nouvelle progression de l'investissement

La hausse des crédits d'équipement accompagne l'activité des entreprises

En 2018, les importations en biens d'investissement progressent de 24 % et atteignent 489 M€, dans un contexte d'achèvement des chantiers d'Ariane 6 et du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais.

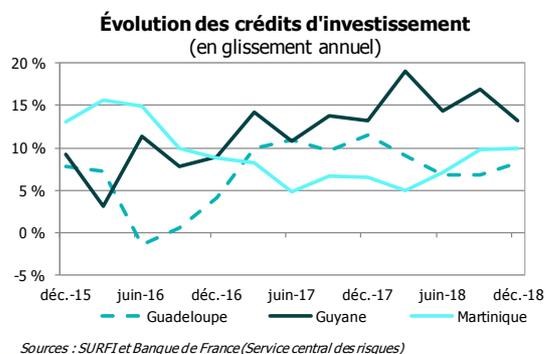


D'autres projets d'investissement importants sont prévus, notamment : construction de deux lycées et d'un collège dans l'Ouest, création d'une cité scolaire à Saint-Georges de l'Oyapock, la cité judiciaire, le doublement du pont du Larivot, les usines biomasse, les investissements du Grand Port Maritime de Guyane.

À fin décembre 2018, l'encours de crédits d'investissement aux entreprises est dynamique et atteint 680,6 M€ (+13,2 % par rapport à 2017). Il se concentre sur les établissements de crédit locaux (86,8 %, dont 4,1 % concernent les prêteurs institutionnels).

Entre 2015 et 2018, les crédits à l'équipement, principales composantes des prêts d'investissement (81,5 %), ont augmenté en moyenne de 13,8 % par an pour atteindre 554,5 M€. Depuis 2016, traduisant un certain dynamisme, le rythme de croissance des crédits à l'investissement s'accélère, dépassant ceux des Antilles.

Malgré cette progression, le manque de visibilité sur la réalisation des projets contraint certains professionnels à retarder leur investissement, notamment dans le secteur du BTP. Les prévisions d'investissement peinent à rebondir en 2018⁸, traduisant un certain attentisme des chefs d'entreprise interrogés.



⁷ Une créance douteuse est une créance pour laquelle le débiteur n'a pas versé les intérêts et les remboursements depuis un certain temps par rapport aux échéances du contrat de crédit.

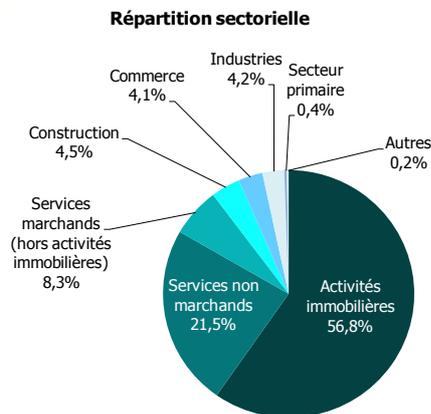
⁸ Enquête de conjoncture – Iedom

Des encours concentrés sur le secteur de l'immobilier et le secteur public

Fin 2018, les activités immobilières représentent près de 57 % des encours, et le secteur public 21,5 %.

Entre 2015 et 2018, les secteurs de l'immobilier (+205,8 M€), de la santé humaine et action sociale (+63 M€), du transport et entreposage (+34,3 M€), et commerces (+9,8 M€) ont été les plus dynamiques en contribuant davantage que la moyenne à la progression des crédits d'investissement.

Seuls les encours des administrations publiques ont significativement diminué (-19,0 M€ à 358,8 M€).



Source : SCR

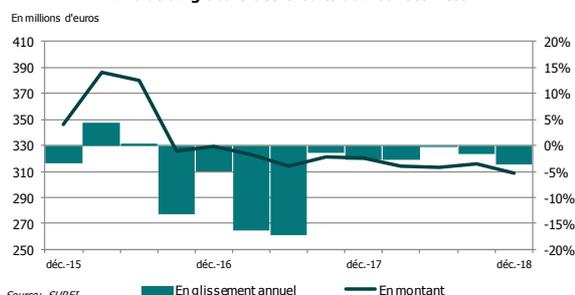
Nouveau recul des investissements des collectivités locales

Selon le rapport de la Cour des comptes de 2017⁹, seules 33 % des collectivités guyanaises ont une situation financière saine tandis que 33 % se trouvent dans une situation fragile, 11 % dégradée et 22 % critique.

Ces difficultés sont notamment liées au poids élevé des charges de personnel résultant de la majoration de traitement des fonctionnaires et des sureffectifs. D'autre part, les communes ont des difficultés à recouvrer les impôts locaux, réduisant d'autant leurs recettes.

Ces difficultés de trésorerie provoquent des délais de paiement importants et expliquent en partie qu'entre 2015 et 2018, les dépenses totales d'investissement aient reculé de 13,2 %, soit de 45,1 M€.

Évolution globale des crédits aux collectivités



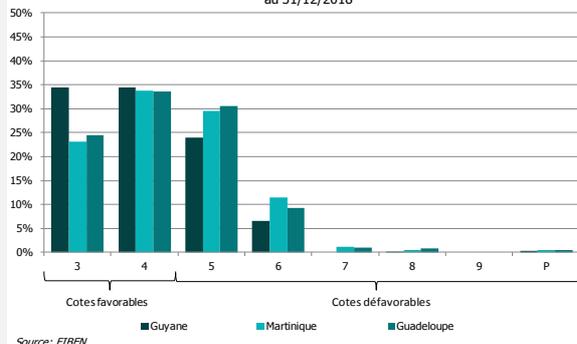
Source : SURFI

En 2017, 56 % des dépenses d'équipement sont assurées par les communes (soit 58 M€ d'euros). Fin 2018, l'encours sain de crédits d'investissement aux collectivités locales se tasse à 308,4 M€, après une baisse de 4,6 % en moyenne par an depuis fin 2015. En 2018, les crédits d'équipements ont diminué de 4,7 % à 297,6 M€.

Le financement des prêteurs institutionnels demeure structurellement majoritaire (82,2 % des encours sains des collectivités territoriales, soit 252,7 M€). S'agissant des dépôts des collectivités locales et des administrations publiques, elles s'élevaient à 14,9 M€ en décembre 2018 (+58,6 % sur un an) et sont constituées à 97,4 % de dépôts à vue.

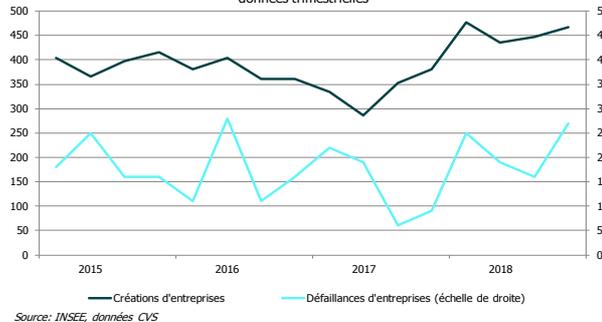
INDICATEURS DE VULNERABILITE DES ENTREPRISES

Répartition des cotations des entreprises au 31/12/2018



Source : FIBEN

Créations et défaillances d'entreprises données trimestrielles



Source : INSEE, données CVS

DES ENTREPRISES PLUS RÉSISTANTES

La cotation des entreprises menée par la Banque de France permet de mesurer le risque de défaillance d'une entreprise à 3 ans. En Guyane, 68,9 % des entreprises cotées ont une cote de crédit favorable, contre 56,9 % en Martinique, 58,1 % en Guadeloupe et 62,8 % au niveau national. Une cotation favorable permet notamment un accès facilité aux financements bancaires.

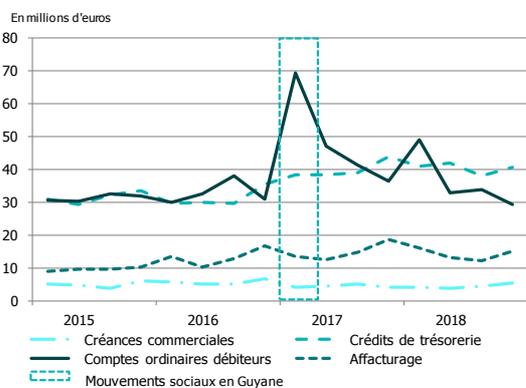
RECU DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES ENTREPRISES

La situation des entreprises tend à s'améliorer en 2018. Ainsi, sur la période 2015-2018, le nombre d'incidents de paiement sur effets a diminué de 3,5 % en moyenne par an et le nombre de personnes morales interdites bancaires s'est stabilisé (-0,2 %). D'autre part, la création d'entreprises est dynamique, avec 1 813 créations en 2018, contre en moyenne 1 566 depuis 2015. S'agissant des défaillances d'entreprises, elles sont en hausse, à 87 contre 65 en moyenne depuis 2015.

⁹ Les finances publiques locales 2017, Cour des comptes <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-finances-publiques-locales-2017>

Diminution des crédits d'exploitation...

Évolution des crédits d'exploitations

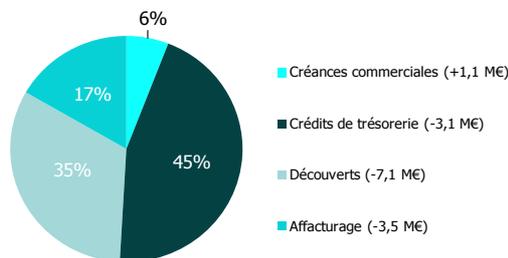


Au 31 décembre 2018, l'encours des crédits d'exploitation diminue de 12,3 % (-12,7 M€) en glissement annuel pour s'établir à 90,3 M€. Il représente ainsi 5,0 % des encours sains des entreprises, contre 7,6 % avant des mouvements sociaux.

Depuis le pic observé lors des mouvements sociaux, les découverts retrouvent leur niveau structurel. Ils passent ainsi de 36,5 M€ à décembre 2017 à 29,3 M€ en décembre 2018, soit 35 % des crédits d'exploitation.

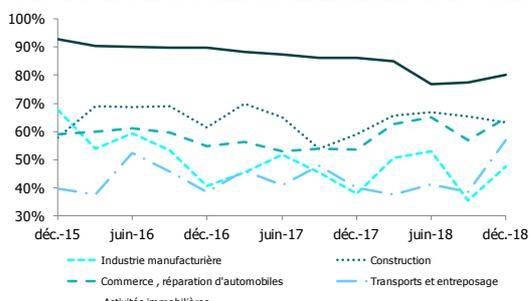
Pour les besoins courts termes supérieurs à 25 000 €, les découverts sont majoritairement utilisés par les entreprises, notamment dans le secteur immobilier (80,1 %).

Financement bancaire court terme



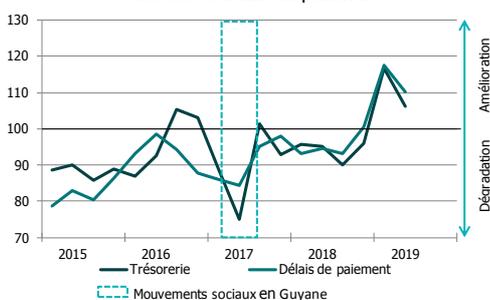
Source: SURFI

Part des découverts dans les financements court terme



... En dépit de délais de paiement toujours élevés

Soldes d'opinion Trésorerie et délais de paiement



Les entreprises guyanaises (majorité de TPE-PME) ont un besoin en fonds de roulement élevé¹⁰ et une activité fortement dépendante de la commande publique. Elles font notamment face à des délais de règlements clients élevés¹¹; près de 80 jours de chiffre d'affaires en 2017 (+3 jours sur un an), contre 64 jours pour l'ensemble des DOM.

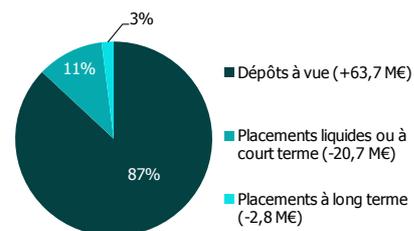
L'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM relève que pour une majorité de chefs d'entreprise la trésorerie et les délais de paiement restent dégradés en 2018. Afin d'alléger les tensions sur leur trésorerie et en complément du soutien bancaire, les entreprises ont aussi recours massivement au crédit fournisseur.

Des dépôts à vue en nette progression

Portée par la hausse des dépôts à vue (+12,6 % à 568,2 M€), les dépôts ont progressé de 7,0 % à 649,9 M€ en 2018. Les placements liquides et de longs termes ont diminué respectivement de 22,4 % et de 4,1 %.

La faible rémunération des produits de placements, la conjoncture incertaine et les liquidités nécessaires afin d'absorber les délais de paiement, incitent les entreprises à se constituer une épargne de précaution, disponible rapidement.

Répartition des actifs financiers des entreprises



Source: SURFI

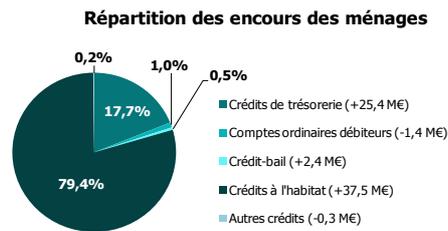
¹⁰ Ratios sectoriels en Guyane, IEDOM.

¹¹ Rapport sur les délais de paiement dans les DOM, IEDOM.

Les ménages confrontés à des réalités différentes

Sur le segment des ménages, l'activité bancaire est étroitement liée à la structure de la population guyanaise et à son dynamisme. Au 31 décembre 2018, les encours sains des ménages progressent de 6,2 % sur un an, à 1131,1 M€.

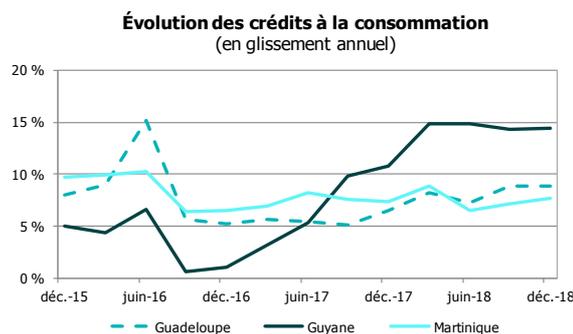
Les crédits à court terme représentent 20,4 % de l'endettement sain des ménages et se composent à 92,5 % de crédits de trésorerie, 5,0 % de comptes ordinaires débiteurs (découverts) et 2,5 % de crédit-bail. L'encours de crédits à la consommation augmente de 29,2 M€ (+14,4 %) pour atteindre 231,1 M€. S'agissant des dépôts, ils progressent de 3,0 % sur un an à 1237,8 M€.



Source : Iedom, SURFI

Une partie des ménages finance à crédit sa consommation

Dans un contexte de faible inflation (1,1 % en moyenne en 2018), la consommation des ménages demeure un pilier de l'économie guyanaise.



Source : SURFI

En 2017, la consommation des ménages a progressé de 4 % à 2,5 milliards d'euros, alors que le PIB diminuait de 1,9 %. En 2018, les importations de biens de consommation durables (hors vente de véhicules) et non durables progressent (+4,7 %) et s'établissent à 462,9 M€.

En complément de leurs revenus, les ménages guyanais ont recours aux crédits à la consommation ou aux découverts afin de financer leurs dépenses.

En Guyane, la croissance des crédits à la consommation s'est dynamisée depuis 2017, dépassant le rythme de la Martinique et de la Guadeloupe, proche de 8 %.

En 2018, les crédits de consommation des ménages progressent de 14,4 % et atteignent 231,1 millions d'euros. Après avoir diminué de 13,5 % en 2017, les découverts augmentent de 14,1 % et se portent à 11,6 M€ en fin d'année 2018.

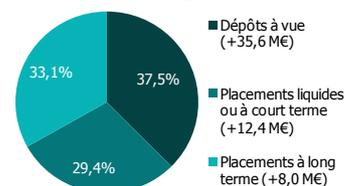
D'autres ménages privilégient les disponibilités

Au 31 décembre 2018, les ménages demeurent les principaux déposants avec un encours de 1 236,8 M€, en hausse de 35,6 M€ (+3,0 %).

En 2018, les dépôts à vue ont augmenté (+3,4 % à 463,4 M€), tout comme les placements liquides (+3,5 % à 363,7 M€).

Enfin, les actifs financiers à long terme ont été portés par la hausse des contrats d'assurance-vie (+6,1 % à 281,3 M€) et augmentent de 2,0 % à 409,7 M€.

Répartition des actifs financiers des ménages



Source : SURFI

DES MÉNAGES STRUCTURELLEMENT FRAGILES EN DÉPIT D'UNE AMÉLIORATION CONJONCTURELLE

Un peu plus de 50 000 foyers fiscaux guyanais déclarent un revenu net fiscal par an inférieur à 10 000 €, et environ 22 000 personnes touchent le RSA.

En 2018, les indicateurs de vulnérabilité économique des ménages s'améliorent légèrement. Ainsi, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire diminue de 9,9 %, les incidents de paiement sur chèques et les retraits de cartes bancaires se réduisent également, respectivement de 14,9 % et 9,7 %.

Le microcrédit : un appui pour les entreprises précaires

En Guyane, le microcrédit s'organise autour de plusieurs réseaux non bancaires : l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), le Réseau Entreprendre Guyane, le réseau Initiative France.

Ces réseaux financent les microprojets et favorisent l'insertion des personnes qui n'ont pas accès à des prêts bancaires traditionnels, en raison notamment de leur situation sociale et économique précaire (chômeurs, bénéficiaires des minimas sociaux, salariés précaires, etc.).

Ces dispositifs visent également à inciter progressivement les travailleurs indépendants informels à officialiser leur activité.

En 2018, l'Adie¹² a financé 598 individus (+35,0 % par rapport à 2017), pour 2,6 M€, soit 4 431 € en moyenne par entreprise. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises financé par l'Adie est de 31,9 k€ et environ 75 % des entreprises aidées sont pérennes à 2 ans.

Un premier semestre 2019 encourageant

Après avoir atteint au premier trimestre son point le plus haut depuis 2012, l'ICA s'incline légèrement au deuxième trimestre (-2,8 points), à 103,0 points. Toutefois, il reste sur un niveau élevé et les chefs d'entreprise demeurent satisfaits de leur activité et de leurs carnets de commandes. Le solde d'opinion relatif à la trésorerie reste bien orienté, soutenu par l'amélioration des délais de paiement, malgré un niveau charge jugé élevé.

Au 1^{er} semestre 2019, l'encours de crédit aux entreprises progresse de 2,3 % à 1 833,6 M€, porté par les crédits d'investissement (+4,3 %) alors que les crédits d'exploitations diminuent (-3,0 %).

En revanche, les entreprises ont eu davantage recours au découvert (+22,0 %, à 35,8 M€) au détriment des autres solutions de financement. Ainsi, les crédits de trésorerie et les créances commerciales diminuent respectivement de 10,2 % à 36,5 M€ et de 33,3 % à 3,5 M€.

Après s'être reconstitués en fin d'année, les dépôts financiers des entreprises diminuent (-5,0 % à 617,5 M€) au premier semestre.

Concernant la situation des ménages, les importations de biens de consommation (durables et non durables) ont augmenté successivement de 2,9 % et 1,3 % au premier et deuxième trimestre, pour s'établir à 121,3 millions d'euros (CVS).

L'encours sain des ménages progresse de 6,2 % au premier semestre, à 1 179,6 M€. Les crédits à la consommation sont particulièrement dynamiques (+14,4 % à 242,3 M€) et les crédits à l'habitat poursuivent leur croissance (+4,4 % à 935,3 M€).

S'agissant des dépôts, ils progressent substantiellement de 0,9 % en un semestre, ils sont principalement portés par les placements liquides ou à court terme (+2,0 %).

ENCART MÉTHODOLOGIQUE ET DÉFINITIONS

La différence de périmètre des données SURFI et le SCR

Les informations relatives à l'activité des établissements de crédit proviennent de deux sources : SURFI et le service central des Risques de la Banque de France (SCR). Le premier regroupe l'ensemble des états comptables réglementaires adressés périodiquement par les établissements de crédit à l'ACPR (Autorité du contrôle prudentiel et de résolution). Le second recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 € par guichet bancaire et par entité juridique, pour les personnes morales uniquement, les encours de crédit distribué par les établissements de crédit implantés sur le territoire français.

Périmètre d'analyse

La note prend en compte les données issues des financements accordés par les établissements de crédit installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL).

¹² Données issues du rapport annuel 2018 de l'Adie.

Annexe 1 : Les placements des agents économiques

	2018							2019		Variation	
	déc.-15	déc.-16	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18	mars-19	juin-19	2017/2018	1 ^{er} sem 19
Sociétés	447,7	463,4	607,3	591,9	601,9	591,8	649,9	647,6	617,5	7,0%	-5,0%
Dépôts à vue	373,8	386,5	504,5	478,8	494,9	500,0	568,2	548,9	540,1	12,6%	-4,9%
Placements liquides ou à court terme	62,9	65,8	92,3	97,9	93,0	82,0	71,6	82,7	62,7	-22,4%	-12,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	15,8	22,9	58,7	64,3	61,5	51,3	47,5	63,7	43,9	-19,2%	-7,6%
Placements indexés sur les taux du marché	47,1	42,9	33,5	33,7	31,6	30,7	24,1	19,0	18,8	-28,1%	-22,1%
<i>dont comptes à terme</i>	27,3	22,5	17,1	17,5	16,4	15,6	11,4	12,5	12,5	-33,1%	9,6%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	19,9	19,5	16,4	16,2	15,1	15,1	12,7	6,5	6,3	-22,8%	-50,7%
Placements à long terme	11,0	11,1	10,5	15,2	14,0	9,8	10,1	16,0	14,7	-4,1%	45,8%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	8,4	8,9	8,1	9,1	8,4	4,3	5,3	11,2	10,1	-34,2%	89,3%
Ménages	1095,0	1133,3	1201,2	1207,4	1232,9	1230,9	1236,8	1265,3	1286,1	3,0%	4,0%
Dépôts à vue	358,9	387,6	448,3	448,6	462,3	460,8	463,4	475,1	485,3	3,4%	4,7%
Placements liquides ou à court terme	345,1	350,0	351,2	355,8	361,9	358,4	363,7	372,5	377,6	3,5%	3,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	324,8	331,1	338,2	343,5	349,9	346,9	353,0	362,1	367,9	4,4%	4,2%
<i>Livrets ordinaires</i>	94,4	93,7	94,2	96,7	98,3	99,6	99,8	102,6	104,0	5,9%	4,3%
<i>Livrets A et bleus</i>	172,0	177,6	182,6	184,5	188,6	185,4	189,9	194,6	198,3	4,0%	4,4%
<i>Livrets jeunes</i>	2,1	2,2	2,3	2,3	2,5	2,3	2,4	2,6	2,8	4,6%	16,4%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	5,3	5,3	5,2	5,2	5,0	5,0	5,1	4,9	4,6	-3,4%	-8,0%
<i>LDD</i>	27,9	30,0	32,5	33,4	34,2	33,8	35,3	36,5	37,4	8,4%	6,2%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	22,9	22,3	21,4	21,4	21,3	20,9	20,6	20,8	20,7	-3,6%	0,4%
Placements indexés sur les taux du marché	20,3	18,9	13,0	12,4	11,9	11,5	10,7	10,4	9,7	-18,1%	-9,0%
<i>dont comptes à terme</i>	15,8	14,4	10,5	9,8	9,5	9,1	8,6	8,6	8,0	-18,2%	-7,0%
<i>dont bons de caisse</i>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>dont OPCVM monétaires</i>	4,5	4,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,1	1,8	1,7	-17,6%	-17,0%
Placements à long terme	391,1	395,6	401,7	403,0	408,7	411,7	409,7	417,6	423,3	2,0%	3,3%
Plans d'épargne logement	110,0	113,6	111,2	110,2	108,6	107,1	106,6	105,4	102,7	-4,1%	-3,7%
Plans d'épargne populaire	4,4	3,8	3,3	3,2	3,2	3,1	3,0	3,0	2,9	-8,4%	-4,5%
Autres comptes d'épargne	0,7	0,8	1,1	1,0	1,2	1,2	1,2	1,0	1,1	12,3%	-8,9%
Portefeuille-titres	14,2	15,1	14,4	13,8	13,4	13,4	11,7	12,3	12,2	-19,0%	4,2%
OPCVM non monétaires	7,0	7,2	6,5	6,1	5,9	6,3	5,8	5,8	5,8	-10,2%	0,0%
Contrats d'assurance-vie	254,7	255,1	265,2	268,5	276,3	280,6	281,3	290,1	298,6	6,1%	6,1%
Autres agents	133,7	159,6	143,5	142,6	152,1	160,3	170,5	166,6	172,5	18,8%	1,2%
Dépôts à vue	93,8	119,9	101,0	97,0	98,3	107,4	116,4	112,6	114,6	15,2%	-1,5%
Placements liquides ou à court terme	35,0	33,6	35,1	37,0	41,6	41,3	40,6	40,3	44,9	15,6%	10,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	15,5	17,6	19,0	19,1	23,7	23,4	23,8	24,2	24,4	25,0%	2,5%
Placements indexés sur les taux du marché	19,5	16,0	16,1	18,0	17,9	17,9	16,8	16,2	20,6	4,6%	22,3%
<i>dont comptes à terme</i>	14,0	9,9	6,3	6,2	5,7	5,6	5,1	6,0	10,4	-18,9%	104,9%
<i>dont titres de créances négociables</i>	3,2	4,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	0,0%	0,0%
<i>dont obligations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Placements à long terme	4,9	6,1	7,4	8,6	12,2	11,6	13,5	13,7	13,0	81,5%	-3,5%
Autres agents - répartition :											
Collectivités locales ou administrations publiques	11,6	12,1	10,3	14,2	14,0	16,1	15,0	15,9	15,3	45,4%	2,2%
Dépôts à vue	9,9	9,8	9,2	13,1	13,6	15,7	14,6	15,5	14,9	58,6%	5,0%
Placements liquides ou à court terme	1,7	1,7	1,1	1,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-63,5%	n.s.
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	n.s.
Placements indexés sur les taux du marché	1,7	1,7	1,1	1,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-63,5%	-100,0%
<i>dont comptes à terme</i>	1,7	1,7	1,1	1,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-63,5%	0,0%
<i>dont OPCVM monétaires *</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Placements à long terme *	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>dont OPCVM non monétaires *</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dépôts des autres agents ¹	122,2	147,5	133,2	128,4	138,0	144,2	155,5	150,8	157,2	16,7%	1,1%
Dépôts à vue	83,9	110,1	91,8	83,9	84,7	91,7	101,8	97,1	99,7	10,9%	-2,1%
Placements liquides ou à court terme	33,3	31,9	34,0	35,9	41,2	40,9	40,2	39,9	44,5	18,2%	10,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	15,4	17,6	19,0	19,1	23,7	23,4	23,8	24,2	24,4	25,0%	2,5%
Placements indexés sur les taux du marché	17,9	14,3	15,0	16,8	17,5	17,5	16,4	15,8	20,2	9,6%	22,8%
<i>dont comptes à terme</i>	12,3	8,3	5,1	5,1	5,3	5,2	4,7	5,6	10,0	-9,2%	114,0%
<i>dont titres de créances négociables</i>	3,2	4,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	0,0%	0,0%
<i>dont obligations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Placements à long terme	4,9	5,6	7,4	8,6	12,2	11,6	13,5	13,7	13,0	81,5%	-3,5%
TOTAL	1676,4	1756,3	1952,1	1941,9	1986,9	1983,0	2057,1	2079,5	2076,2	5,4%	0,9%
Dépôts à vue	826,5	894,1	1053,8	1024,4	1055,5	1068,2	1147,9	1136,6	1139,9	8,9%	-0,7%
Placements liquides ou à court terme	443,0	449,4	478,6	490,8	496,5	481,7	475,9	495,5	485,2	-0,6%	2,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	356,0	371,6	416,0	426,8	435,1	421,6	424,3	450,0	436,1	2,0%	2,8%
<i>Livrets ordinaires</i>	113,9	113,3	115,8	119,9	127,4	128,1	129,0	132,5	134,3	11,3%	4,2%
<i>Livrets A et bleus</i>	183,8	198,3	238,6	244,5	244,6	231,4	231,9	252,5	236,1	-2,8%	1,8%
<i>Livrets jeunes</i>	2,1	2,2	2,3	2,3	2,5	2,3	2,4	2,6	2,8	4,7%	16,3%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	5,3	5,3	5,2	5,2	5,0	5,0	5,1	4,9	4,7	-3,5%	-7,8%
<i>LDD</i>	27,9	30,0	32,5	33,4	34,2	33,8	35,3	36,6	37,5	8,4%	6,2%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	23,0	22,3	21,5	21,4	21,4	20,9	20,7	20,9	20,8	-3,5%	0,3%
Placements indexés sur les taux du marché	87,0	77,8	62,6	64,0	61,4	60,1	51,6	45,5	49,0	-17,6%	-4,9%
<i>Dépôts à terme</i>	57,0	46,9	33,8	33,5	31,6	30,4	25,1	27,1	30,9	-25,9%	23,2%
<i>Bons de caisse</i>	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>Titres de créances négociables</i>	3,2	4,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	0,0%	0,0%
<i>OPCVM monétaires</i>	26,7	26,1	20,8	22,5	21,9	21,8	18,5	10,4	10,2	-10,9%	-45,1%
<i>Obligations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Placements à long terme	407,0	412,9	419,7	426,8	434,9	433,1	433,3	447,4	451,1	3,3%	4,1%
Plan d'épargne logement	110,2	113,7	111,3	110,3	108,7	107,3	106,8	105,6	102,9	-4,1%	-3,7%
Plans d'épargne populaire	4,4	3,8	3,3	3,2	3,2	3,1	3,0	3,0	2,9	-8,4%	-4,5%
Autres comptes d'épargne	0,7	0,8	1,1	1,0	1,2	1,2	1,2	1,0	1,1	12,3%	-8,9%
Actions	10,5	11,7	12,3	12,4	12,0	11,9	11,0	11,5	11,6	-10,4%	5,7%
Obligations	11,0	11,7	11,1	12,2	11,8	11,8	12,2	12,4	12,1	10,3%	-1,3%
OPCVM non monétaires	15,4	16,1	15,4	17,7	20,6	16,2	16,7	22,8	20,8	8,6%	24,7%
Contrats d'assurance-vie	254,7	255,1	265,2	269,9	277,3	281,6	282,3	291,1	299,6	6,5%	6,1%

(1) et dépôts non répartis par contrepartie

Annexe 2 : Les crédits à l'économie

				2018				2019		Variation	
	déc.-15	déc.-16	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18	mars-19	juin-19	2017/2018	1 ^{er} sem 2019
Entreprises											
Crédits d'exploitation	81,6	89,9	103,0	110,0	91,7	88,2	90,3	83,3	87,5	-12,3%	-3,0%
<i>Créances commerciales</i>	6,1	6,6	4,2	4,2	3,7	4,2	5,3	4,6	3,5	27,1%	-33,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	33,5	35,4	43,8	40,8	41,9	38,2	40,7	32,5	36,5	-7,1%	-10,2%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	7,5	7,0	6,6	6,8	6,8	6,9	7,1	7,1	7,4	7,6%	4,4%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	31,8	31,1	36,5	48,9	33,0	33,7	29,3	34,9	35,8	-19,6%	22,0%
<i>Affacturage</i>	10,4	16,8	18,5	16,1	13,0	12,1	15,0	11,3	11,7	-19,1%	-21,8%
Crédits d'investissement	487,3	530,9	601,2	671,8	667,8	681,2	680,6	695,6	709,7	13,2%	4,3%
<i>Crédits à l'équipement</i>	375,7	416,2	472,8	544,4	541,3	555,2	554,5	572,1	587,5	17,3%	6,0%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	13,2	13,4	14,3	14,7	14,8	14,7	14,0	14,2	14,7	-2,2%	4,9%
<i>Crédit-bail</i>	111,6	114,7	128,3	127,4	126,6	126,0	126,1	123,5	122,1	-1,8%	-3,1%
Crédits à l'habitat	887,0	935,0	987,7	1007,9	1035,3	1015,1	1020,3	1044,7	1035,1	3,3%	1,5%
Autres crédits	5,8	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	2,6%	3,3%
Encours sain	1461,8	1556,9	1693,1	1791,0	1796,1	1785,8	1792,5	1825,0	1833,6	5,9%	2,3%
Ménages											
Crédits à la consommation	180,5	182,3	202,0	212,5	217,0	223,0	231,1	232,4	242,3	14,4%	4,8%
<i>Crédits de trésorerie</i>	159,1	164,9	188,4	197,8	201,1	205,5	213,8	214,9	224,7	13,5%	5,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	13,5	11,6	10,1	11,2	10,5	11,7	11,6	10,9	11,1	14,1%	-3,6%
<i>Crédit-bail</i>	7,9	5,8	3,4	3,5	5,4	5,8	5,8	6,5	6,5	69,1%	11,9%
Crédits à l'habitat	790,6	820,2	860,4	855,6	868,7	879,4	897,9	909,3	935,3	4,4%	4,2%
Autres crédits	2,0	0,1	2,4	2,4	2,3	2,2	2,1	2,0	2,0	-15,4%	-0,7%
Encours sain	973,1	1002,7	1064,8	1070,4	1087,9	1104,6	1131,1	1143,7	1179,6	6,2%	4,3%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	3,2	3,2	7,8	6,0	7,9	8,1	10,5	11,9	12,9	35,4%	22,4%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,8	0,4	0,8	1,0	1,5	2,9	2,2	86,0%	45,6%
<i>Crédits de trésorerie</i>	3,2	3,2	7,0	5,7	7,1	7,1	9,0	9,0	10,7	29,5%	18,7%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Crédits d'investissement	343,3	326,5	312,5	308,3	304,9	307,6	297,9	295,4	305,9	-4,7%	2,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	342,8	326,1	312,2	308,0	304,6	307,4	297,6	295,1	305,6	-4,7%	2,7%
<i>Crédit-bail</i>	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	-8,0%	-1,3%
Crédits à l'habitat	0,0										
Autres crédits	0,0										
Encours sain	346,5	329,7	320,3	314,4	312,9	315,7	308,4	307,3	318,8	-3,7%	3,4%
Autres agents											
Encours sain	124,4	158,5	155,7	168,7	164,0	184,7	213,6	206,6	195,9	37,1%	-8,3%
Total encours sain	2905,9	3047,8	3233,9	3344,5	3360,9	3390,9	3445,6	3482,6	3528,0	6,5%	2,4%
Créances douteuses brutes totales	119,0	145,6	144,1	145,3	147,9	145,6	149,9	149,5	147,9	4,0%	-1,3%
<i>Provisions totales</i>	50,7	52,3	49,9	50,5	49,7	50,5	51,1	51,8	52,7	2,5%	3,1%
<i>Créances douteuses nettes totales</i>	68,4	93,4	94,2	94,8	98,2	95,1	98,7	97,7	95,2	4,8%	-3,6%
<i>dont entreprises</i>	47,7	24,0	24,7	25,4	29,0	27,3	29,7	28,8	29,1	20,3%	-2,2%
<i>dont ménages</i>	18,3	19,6	20,3	20,9	25,1	24,1	25,2	25,6	24,1	24,6%	-4,4%
<i>dont collectivités locales</i>	1,0	48,8	44,6	44,2	43,1	42,6	42,8	42,2	40,9	-4,2%	-4,3%
Total encours brut	3024,9	3193,4	3378,0	3489,8	3508,8	3536,5	3595,5	3632,1	3675,9	6,4%	2,2%
Taux de créances douteuses total	3,9%	4,6%	4,3%	4,2%	4,2%	4,1%	4,2%	4,1%	4,0%	-0,1 pt	-0,1 pt
Taux de provisionnement total	42,6%	35,9%	34,6%	34,8%	33,6%	34,7%	34,1%	34,7%	35,6%	-0,5 pt	+1,5 pts

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr/guyane

Directeur de la publication : S. BOUVIER-GAZ — Responsable de la rédaction : D. FARDEL
Rédaction : A. LEMAIRE — Participation à la rédaction : A. LÉONARD
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : octobre 2019 — Dépôt légal octobre 2019 – ISSN 2679-0823